

Nombre de membres		
Afférent s au Comité Syndical	En fonctio n	Qui ont pris part aux délibératio ns
62	15	18

Date de la convocation
19 juin 2025

Numéro de la délibération
25-13

Objet de la Délibération

Renouvellement du projet
projet Watty (Ecopousse)
sur 2025-2026

Légalement convoqué, le Comité Syndical s'est réuni lors d'une première séance à la salle du Conseil municipal de Chaingy le mardi 17 juin 2025 à 18h. Le quorum n'ayant pas été atteint lors de cette séance, l'ordre du jour a été reporté au mardi 8 juillet 2025 à 17h00 à la salle des mariages de Saint-Ay (45130).

C'est lors de cette deuxième séance que les délibérations ont pu être prises légalement, conformément à l'article L2121-17 du CGCT et à l'article 14 du règlement intérieur du PETR Pays Loire Beauce, sous la présidence de Monsieur Frédéric CUILLERIER.

➤ **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA BEAUCE LOIRÉTAINE**

Saïd BALAH (Bricy), Muriel BATAILLE (Tournois), Marie-Paule DUMINIL (Cercottes), Dominique LORCET (Chevilly), Martial SAVOURE-LEJEUNE (Cercottes).

➤ **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES TERRES DU VAL DE LOIRE**

Jean-Yves GUINARD (suppléant de Aurore CARO – Meung-sur-Loire), Clarisse CAZEAUDUMEC (Cléry-Saint-André), Alain CHAMPENOIS (suppléant de Gérard CORGNAC – Cléry-St-André), Frédéric CUILLERIER (Saint-Ay), Michel FAUGOUIN (Chaingy), Pascal FOULON (Saint-Ay), Philippe GACONNET (Cravant), Michelle GAY (Huisseau-sur-Mauves), Anna LAMBOUL (Lailly-en-Val), Florence VILLETTE (suppléante de Laurent SIMONNET – Meung-sur-Loire)

A donné pouvoir : Bertrand HAUCHECORNE (Mareau-aux-Prés) à Muriel BATAILLE (Tournois), Thierry BRACQUEMOND (Huêtre) à Dominique LORCET (Chevilly), David JACQUET (Artenay) à Marie-Paule DUMINIL (Cercottes).

Assistaient également :

Les délégués suppléants de la CCBL : Patricia CHEVALIER (Tournois)

Le Président observe que le projet « Watty à l'école » a mobilisé sur l'année scolaire 2023-2024 un total de 2 535 élèves répartis dans 110 classes et 24 écoles. De même, ce projet a mobilisé sur l'année scolaire 2024-2025 un total de 2 670 élèves répartis dans 120 classes et 30 écoles.

Nombre de membres		
Afférents au Comité Syndical	En fonction	Qui ont pris part aux délibérations
62	15	18

Date de la convocation
19 juin 2025

Numéro de la délibération
25-13

Objet de la Délibération
Renouvellement du projet
projet Watty (Ecopousse)
sur 2025-2026

Il rappelle que le projet « Watty à l'école » est un dispositif CEE qui a pour objectif de sensibiliser les élèves des écoles maternelles et élémentaires à la transition écologique. Il s'agit de rendre les enfants acteurs de la transition écologique à l'école et à la maison. Le projet Watty comporte une animation en classe et des activités complémentaires et des événements au cours de l'année.

Le Président informe que ce projet est financé par des CEE et informe qu'il est possible de mobiliser les financements du programme LEADER 2023-2027. Le Président propose que le reste à charge soit absorbé par le PETR Pays Loire Beauce. La participation des communes volontaires sera alors de 0 €.

Le Président propose que le Pays Loire Beauce renouvelle sur l'année scolaire 2025-2026 le déploiement du programme « Watty à l'école » (désormais intitulé « Ecopousse »).

Le Président informe qu'un AMI (appel à manifestation d'intérêt) a été adressé par mail en avril 2025 aux communes intéressées par le dispositif « Watty à l'école ».

Le Président indique qu'un total de **124** classes représentant **2 800** élèves répartis dans **31** écoles a répondu favorablement pour bénéficier de Watty (Ecopousse) sur l'année scolaire 2025-2026.

Le Président propose le plan de financement prévisionnel suivant :

Coût HT par classe : 820 €	
Coût total HT pour l'intervention sur 124 classes et 31 écoles	101 680 €
CEE prise en charge par l'obligé via EcoCO2	81 344 €
Reste à charge pour le Pays Loire Beauce (en € HT)	20 336 €
Reste à charge pour le Pays Loire Beauce (en € TTC)	24 403 €

Dépenses TTC		Recettes	
Déploiement de Watty à l'école sur 120 classes	24 403 €	Programme LEADER (80%)	19 522,56 €
		PETR Pays Loire Beauce	4 880,64 €
Total	24 403 €	Total	24 403 €

Envoyé en préfecture le 09/07/2025

Reçu en préfecture le 09/07/2025

Publié le



ID : 045-200075869-20250708-25_13-DE

Nombre de membres		
Afférents au Comité Syndical	En fonction	Qui ont pris part aux délibérations
62	15	18

Date de la convocation
19 juin 2025

Numéro de la délibération
25-13

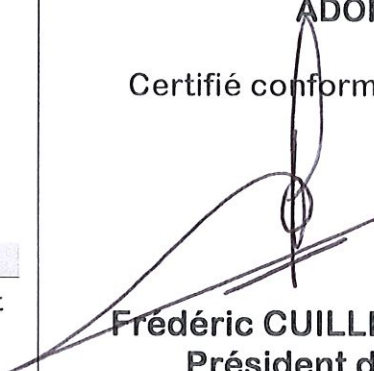
Objet de la Délibération
Renouvellement du projet
projet Watty (Ecopousse)
sur 2025-2026

Après avoir entendu les explications du Président,
les membres du Comité Syndical, après en avoir
délibéré, décident :

- De renouveler le projet Watty à l'école sur l'année scolaire 2025-2026 sur les communes du Pays Loire Beauce qui en ont fait la demande,
- De valider le plan de financement prévisionnel proposé
- D'autoriser le Président à signer la convention avec le prestataire ECOCO2 pour déployer le programme Watty (Ecopousse) dans les écoles qui en ont fait la demande,
- De solliciter les financements du programme européen LEADER 2023-2027 porté par le GAL Loire Beauce (au titre de la fiche action n° 3) pour soutenir financièrement ce dispositif,
- D'autoriser le président à signer tous les actes afférents à la présente délibération.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Certifié conforme au Registre des délibérations,


Frédéric CUILLERIER
Président du
PETR Pays Loire Beauce




Michel FAUGOUIN
Secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 09/07/2025

Reçu en préfecture le 09/07/2025

Publié le



ID : 045-200075869-20250708-25_13-DE